

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
CARAQET TENUE LE MARDI 14 OCTOBRE 2025 À 19 h À  
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQET**

---

**SONT PRÉSENTS :** Le maire Bernard Thériault et les membres : Jean-Claude Doiron, Jacques Boucher, Pierre Boudreau, Louise Blanchard, Kim Légère, Florence Albert et Nicole Hébert

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** environ vingt-trois (23) personnes dans la salle dont trois (3) journalistes, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, greffière, Pierre Doiron, directeur de l'administration et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Bernard Thériault appelle l'assemblée à l'ordre vers 19 h.

2025-229

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Florence Albert, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point. Questions nouvelles : Résolution à l'AGA de AFMNB. Adoptée

2025-230

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2025-231

Étude des objections écrites reçues concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage – Ewan Butler – duplex rue Savoie Est

Trois objections écrites reçues concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage de Ewan Butler sur la rue Savoie Est.

Le maire mentionne que 5 personnes qui ont signées la pétition ont demandé d'enlever leur nom.

Monsieur Ewan Butler explique son projet.

Quatre citoyens expriment leur mécontentement quant au projet de construction d'un duplex sur la rue Savoie Est.

Monsieur Jacques Dugas explique le programme FACL et demande au conseil municipal d'accepter la demande de rezonage de Monsieur Butler.

2025-232

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Ewan Butler – duplex rue Savoie Est

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par le conseiller Jacques Boucher, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la construction d'un duplex sur la rue Savoie Est par Ewan Butler.

NON : Un (1) - La conseillère Louise Blanchard

Adoptée

2025-233

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Ewan Butler – duplex rue Savoie Est

Sur proposition du conseiller Pierre Boudreau et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » pour la construction d'un duplex sur la rue Savoie Est par Ewan Butler.

NON : Un (1) – Louise Blanchard

Adoptée

2025-234

Étude des objections écrites reçues concernant la demande de modification à l'arrêté de zonage – Danny Lanthier et Suzy Ferron

Aucune objection écrite reçue concernant la modification à l'arrêté de zonage de Danny Lanthier et Suzy Ferron sur la rue du Havre à Bas-Caraquet.

2025-235

Dépôt et première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Danny Lanthier et Suzy Ferron

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu de faire le dépôt et la première lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de Danny Lanthier et Suzy Ferron sur la rue du Havre à Bas-Caraquet. Adoptée

2025-236

Deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Danny Lanthier et Suzy Ferron

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Louise Blanchard, il est résolu de faire la deuxième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de Danny Lanthier et Suzy Ferron sur la rue du Havre à Bas-Caraquet. Adoptée

2025-237

États financiers consolidés 2024

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'adopter les états financiers consolidés 2024 tels que présentés. Adoptée

2025-238

Nomination d'un auditeur pour  
2025

Sur proposition de la conseillère Kim Légère et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu que la firme comptable MNP soit l'auditeur indépendant pour la Ville de Caraquet pour l'année 2025. Adoptée

2025-239

Demande de financement  
auprès de la Corporation de  
financement des municipalités  
du NB – 4 000 000 \$

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu que la greffière, le trésorier ou le maire soit autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Caraquet d'un montant de 4 000 000 \$, selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que la municipalité de Caraquet convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture. Adoptée

2025-240

Achat de terrain – rue de la  
Gare – Robert et Gabriel  
Comeau

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par le conseiller Jacques Boucher;

**ATTENDU QUE** des conventions ont été conclues pour l'acquisition des propriétés de Robert Comeau et de Gabriel Comeau suivant une résolution adoptée par le conseil municipal ;

**ATTENDU QU'**un plan final a été produit et que les dimensions relatives aux parcelles ainsi qu'à la délimitation des zones humides ont été modifiées ;

**ATTENDU QUE** l'acquisition de terrains supplémentaire vers l'est est nécessaire à la planification du développement résidentiel ;

**IL EST RÉSOLU** que la convention conclue avec Gabriel Comeau soit modifiée pour prévoir l'acquisition de la partie du NID 20492815, au plus tard le 31 décembre 2025, pour un montant total de 61 427,60 \$ plus TVH si applicable;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** que la convention conclue avec Robert Comeau soit modifiée pour prévoir l'acquisition de la partie de terrains portant les numéros d'identification 20492807 et 20772075, au plus tard le 31 décembre 2025, pour un montant total de 239 220,00 \$ plus TVH si applicable.  
Adoptée

2025-241

Servitude – Succession Conrad Dugas

Sur proposition du conseiller Pierre Boudreau et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron, il est résolu d'accorder une servitude pour accéder au terrain portant le numéro d'identification NID 20378048 à la succession Conrad Dugas.  
Adoptée.

2025-242

Résolution autorisant la rédaction du nouvel arrêté de zonage et fixant la date de l'audience publique (27 octobre 2025)

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Nicole Hébert;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil a décidé par voie de résolution le 2 septembre 2025 d'adopter un nouveau plan municipal et d'en donner avis au public conformément aux prescriptions du paragraphe 25(1) de la *Loi sur l'urbanisme*;

**CONSIDÉRANT QU'il** est aussi nécessaire d'adopter un nouvel arrêté de zonage; et

**CONSIDÉRANT QUE** le paragraphe 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés;

**IL EST RÉSOLU QUE :**

- a) soit rédigé en conséquence un nouvel arrêté de zonage;
- b) la greffière se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 27 octobre 2025 en la salle du Conseil de Caraquet, N.-B. à 19 h.

Adoptée

2025-243

Résolution en vertu du paragraphe 114 (1) de la Loi sur l'urbanisme pour interdire tout aménagement non conforme au nouvel arrêté de zonage

Sur proposition de la conseillère Nicole Hébert et appuyée par le conseiller Jean-Claude Doiron,

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil municipal a l'intention d'adopter un nouvel arrêté de zonage pour réaliser les objectifs du nouveau plan municipal ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Conseil, par voie de résolution adoptée le 14 octobre 2025 a fixé la date et le lieu où pourraient être examinées les objections au projet d'un nouvel arrêté de zonage ;

**CONSIDÉRANT QUE** ledit projet d'arrêté contient les normes et dispositions pour l'aménagement de l'ensemble du territoire de la municipalité ;

**IL EST RÉSOLU** d'interdire tout aménagement sur le territoire de la municipalité qui n'est pas en conformité avec le nouvel arrêté de zonage proposé et cela jusqu'à l'entrée en vigueur de cet arrêté ou sa non-entrée en vigueur conformément au paragraphe 114(1) de la *Loi sur l'urbanisme*. Adoptée

2025-244

Lotissement – Lotissement CR inc.

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'accepter le plan de lotissement de Lotissement CR inc. portant le numéro 03402 afin de créer les lots de 2025-38 à 2025-48 et trois accès privés. Adoptée

2025-245

Création de l'Ordre de Caraquet

Sur proposition de la conseillère Louise Blanchard et appuyée par la conseillère Kim Légère;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Caraquet souhaite reconnaître les contributions remarquables de ses citoyennes et citoyens à la vie communautaire, culturelle, sociale, économique ou patrimoniale de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la création d'un ordre honorifique municipal permet de valoriser l'engagement civique et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté;

**CONSIDÉRANT** que cette reconnaissance s'inscrit dans les objectifs de la Ville de promouvoir l'excellence, la solidarité et la mémoire collective;

**IL EST RÉSOLU** que le Conseil municipal de Caraquet approuve la création de l'**Ordre de Caraquet**. Adoptée

2025-246

Lecture et adoption des procès-verbaux

Sur proposition de la conseillère Florence Albert et appuyée par la conseillère Nicole Hébert, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 septembre 2025. Adoptée

Sur proposition du conseiller Jean-Claude Doiron et appuyée par le conseiller Pierre Boudreau, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 septembre 2025. Adoptée

2025-247

Questions non réglées  
découlant de ces procès-  
verbaux

Aucune question non réglée découlant de ces procès-  
verbaux.

2025-248

Exposés des membres du  
conseil

La conseillère Nicole Hébert énumère les activités au Club  
50+ de Bas-Caraquet.

À la suite des rénovations, elle invite les gens à visiter la  
Bibliothèque publique Claude Lebouthillier de Bas-Caraquet.

Le conseiller Jean-Claude Doiron a participé à une  
rencontre avec le ministre de la Sécurité publique, Robert  
Gauvin, la semaine dernière.

À la rencontre de la CSR du 17 septembre dernier, il  
rapporte que le maire Denis Landry a mentionné que Rogers  
avait demandé pour l'installation d'une tour de  
télécommunications à Hautes-Terres.

À la suite de la situation survenue à l'usine Boléro de St-  
Simon, il aurait souhaité que la direction présente des excuses  
aux employés. Il tient lui-même à s'excuser auprès des  
employés, à titre personnel et comme conseiller du quartier St-  
Simon.

La conseillère Louise Blanchard mentionne que les  
membres du comité de la piste cyclable remercient la Ville pour  
les améliorations. Le maire ajoute que l'asphaltage sera  
effectué sur la partie demandée.

Elle mentionne que le ministère de la Santé a présenté son  
plan. Elle se réjouit de l'emphase mise sur les cliniques.

Elle souhaite que le nouvel arrêté de zonage ne permette  
plus de clôture près de la route.

Le maire mentionne qu'une lettre a été envoyée au  
ministère des Transports pour que la réparation du pont à  
Pokemouche se fasse avant l'hiver.

2025-249

Correspondance reçue et  
envoyée du mois de septembre  
2025

Les membres du conseil municipal passent en revue la  
correspondance reçue et envoyée du mois de septembre 2025.

2025-250

Questions nouvelles

Résolution à l'AGA de l'AFMNB

Le conseiller Jean-Claude Doiron ne croit pas que la Ville devrait appuyer la résolution qui sera apportée par Nouvelle-Arcadie à l'AGA de l'AFMNB concernant pour la modification de l'article 35(1) de la Loi sur les langues officielles afin d'augmenter le seuil de pourcentage requis de 20 % à au minimum 25 % et au plus 30 %. Les membres du conseil en rediscuteront d'ici l'AGA du 19 octobre 2025.

2025-251

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossiers

2025-252

Présentation et intervention du public

Monsieur Onil Vienneau considère important de préserver et de protéger l'île de Caraquet. Il demande s'il y a des mesures d'urgence prévues en cas d'incendie. Le directeur général vérifiera auprès du coordonnateur des mesures d'urgence.

Monsieur Vienneau demande si notre nappe phréatique est en danger. Le directeur général répond que non, pour l'instant, en raison de l'inactivité de plusieurs usines cette année, entre autres.

Finalement, monsieur Vienneau suggère la création de comités afin d'étudier ces dossiers.

2025-253

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Jacques Boucher, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 21 h 21.



BERNARD THÉRIAULT, MAIRE



JULIE JACOB, GREFFIÈRE